

CERTIFICAT
CLÉ A[®]

SOCLE DE CONNAISSANCES
ET COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES

Certif'pro

DATES CLÉS

Décembre 2018 : Création de l'Association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle et l'évolution professionnelle

Arrêté du 19 février 2019 : Confie officiellement à Certif'pro les droits de propriété de CléA

Certif Pro a deux missions :

- La gestion des certifications professionnelles interprofessionnelles et interbranches ;
- La coordination des commissions paritaires interprofessionnelles régionales (CPIR), dénommées « Transitions Pro - Région ».

Le 19 mars 2019 : Signature d'un ANI constitutif des CPIR (Transition Pro – Normandie)

Certif'Pro délèguera aux associations Transition Pro Normandie (CPIR) à compter de 2020 la réalisation des jurys CléA . Dans l'attente, se mettent en place des Jurys Certif Pro territorialisés : en Normandie le 25 juin 2019 avec 156 dossiers

CLÉA : NOUVEAUX APPELS À HABILITATION

Certif'Pro lance **deux campagnes d'habilitation à destination des organismes évaluateurs** dans le cadre des certificats CléA et CléA numérique.

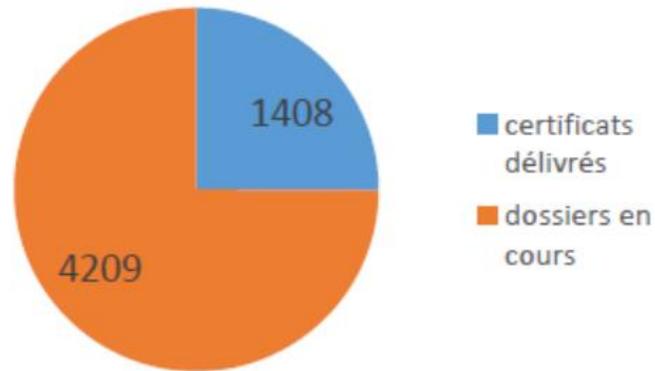
Ces derniers ont jusqu'au **18 juin 2019** pour déposer leurs dossiers, dont l'instruction sera examinée lors du prochain conseil d'administration de Certif'Pro prévu **le 9 juillet 2019**.

CA de Certif'Pro du 16 mai 2019 : Plus d'habilitation pour les organismes formateurs.

A partir du 1er juillet 2019, tous les organismes de formation remplissant aux obligations du décret Qualité pourront former à CléA, sans nécessité de disposer d'une habilitation.

Le CléA en Normandie

5 617 candidatures CléA



Parcours de formation proposé pour :

Domaine 2 - Mathématiques (69,01%)

Domaine 7 - Règles Hygiène et sécurité (51,96%)

Domaine 1 - Français (50,90%)

Domaine 3 - Information et communication numérique (42,28%)

Domaine 5 - Travailler en autonomie (32,24%)

Domaine 6 - Capacité à apprendre tout au long de sa vie (26,75%)

Domaine 4 - Travailler en équipe (26,44%)

7^{ème} région en nombre de candidats certifiés

Zoom sur les résultats CLEA



CLEA - LES RESULTATS

- Au **30/11/2018** **4341 bénéficiaires** sont entrés dans le dispositif
- **Evolution des entrées en formation et en prestation** suite à l'entrée du bénéficiaire dans le dispositif
- **Evolution significative des reprises d'emploi** faisant suite à l'entrée du bénéficiaire dans le parcours CLEA et notamment sur de l'emploi durable

Nombre de demandeurs dans le dispositif (saisie d'une ESC tout statut)	2017	2018
dont demandeurs avec au moins une formation postérieure à la date de saisie de l'ESC	23,80%	27,60%
dont demandeurs avec au moins une prestation postérieure à la date de saisie de l'ESC	21,70%	28,90%
dont demandeurs avec au moins une DPAE postérieure à la date de saisie de l'ESC	47,90%	63,40%
dont DPAE CDI	6,70%	10,60%
dont demandeurs avec au moins un entretien postérieur à la date de saisie de l'ESC	76,20%	81,40%

Et demain... le CléA numérique

décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018

Ce décret **complète** le domaine relatif à l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique du certificat CléA (issu du travail collaboratif COPANEF DGEFP).

Ce module complémentaire a pour objet **l'acquisition des connaissances et des compétences relatives aux usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.**

Le CléA Numérique couvre :

- l'acquisition et l'exploitation de l'information,
- la prise en compte des principes de la sécurité numérique
- la gestion collaborative des projets

Ce nouvel outil est rattaché, en tant que « **module complémentaire** », au certificat CléA. Mais il fait l'objet d'une certification distincte (Demande de recensement à l'inventaire) qui peut donc être obtenue indépendamment de CléA qui, lui, valide les connaissances et compétences professionnelles fondamentales.

« CléA Numérique est un outil qui peut faire sens en matière de lutte contre l'illectronisme » Philippe Debruyne.